

EMC1 - Qu’est-ce qu’être libre ?

Démarche proposée pour ce thème :

Être libre, ce n'est pas ne pas avoir de contraintes, mais aussi pouvoir choisir de faire ou ne pas faire quelque chose. Pour que tout le monde puisse être libre, il est nécessaire de respecter les libertés de chacun donc de les limiter.

Travail autour d’une théorie du complot

I. Qu’est-ce que la liberté ?

Travail autour de la notion de liberté en rapport avec la liberté d’expression

Être libre, c’est faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. La liberté est protégée par de nombreux textes fondamentaux en France. Sa conquête est le fruit d’un long combat. Mais être libre ne signifie pas pouvoir tout faire... il y a des limites aux libertés qui sont fixées par la loi. Par exemple, la liberté d’expression est garantie par de nombreux textes (DDHC de 1789 – Constitution de 1958, DUDH de 1948)... mais cela ne veut pas dire que nous pouvons **calomnier** ou **diffamer** un individu.

Calomnie : Dénonciation que l’on sait erronée d’un crime ou d’un délit dans le but de nuire à l’honneur d’une personne

Diffamation : Mensonge portant atteinte à la réputation d’un individu

Travail autour de la liberté de la presse et du droit à l’image

Dans une démocratie, il est important que les journalistes puissent faire librement leur travail : à savoir informer les citoyens après avoir réalisé un travail d’enquête contre une rémunération. Ils sont essentiels dans une démocratie puisqu’ils dénoncent les abus et alertent les citoyens. Les journalistes n’ont pas être neutres et leur action est protégée par la loi sur la liberté de la presse de 1881. Toutefois, un journaliste connaît aussi des limites dans son activité. Il doit par exemple respecter la vie privée et le droit à l’image des individus.

Qu’est-ce que la liberté d’après les grands textes fondamentaux ?

La liberté est définie aussi bien par la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen de 1789 que par la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme de 1948 comme un des **droits imprescriptibles** de l’homme.

Elle est également proclamée par la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme de 1948 ou encore la Convention Internationale des droits de l’enfant de 1989.

Droits imprescriptibles : Droits que l'on ne peut retirer à l'homme

L’article 4 de la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen la définit comme le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.

II. La liberté, un désir ancien...

L’abolition de l’esclavage, un long combat pour la liberté...

Débat argumenté et mouvant autour des lois sur le renseignement et la menace terroriste en France : doit-on limiter une partie de nos libertés fondamentales pour être plus en sécurité dans notre pays aujourd’hui ?

Comme le montre la lutte contre l’esclavage, l’idée de liberté est très ancienne en France. Si elle a été affirmée en 1789 comme un droit de l’Homme, elle reste le fruit d’un long combat encore inachevé à l’image de celui pour l’abolition de l’esclavage proclamé en 1848 par l’action de Victor Schoelcher.

La conquête des libertés en France est le fruit d’une longue lutte.
Si elles paraissent normales aujourd’hui, il faut rester vigilant car elles ne sont jamais acquises définitivement et ont souvent été obtenues après des combats longs et difficiles. Certaines lois limitent parfois nos libertés (lois sur le renseignement pour faire face à la menace terroriste). Certaines disent que ces lois sont **liberticides**.
Liberticide : qui nuit, menace, limite ou suspend les libertés fondamentales.

III. Quelles sont les différentes formes de libertés ?

Quelles sont les libertés fondamentales de la personne en France ?

Dans une démocratie, les libertés sont nombreuses : liberté d’expression, la liberté de conscience, le droit à une vie privée...
Elles se répartissent en deux catégories : les libertés individuelles ou collectives.
Liberté individuelle : liberté que chacun peut exercer seul.
Liberté collective : droit que l’on peut exercer dans le cadre de la vie collective en société.
Droits : Terme désignant des choses auxquelles vous avez droit ou qui sont permises ; libertés qui sont garanties.

IV. La laïcité est-elle une limitation ou une garantie de notre liberté ?

La laïcité est-elle une limitation ou une garantie de notre liberté ?

Discussion à visée philosophique sur les enjeux de la Laïcité

La **laïcité** est un principe fondamental de notre république depuis la loi de 1905 qui a séparé l’église et l’État. Les écoles publiques étaient déjà laïques depuis 1881-1882 (lois Ferry).
Elle assure notre liberté de conscience et nous permet de choisir librement notre religion et nos idées politiques. On peut donc choisir d’être croyant, **athée** ou **agnostique**.
La laïcité limite l’accès aux espaces de la République (Ecole, administration,...) avec des signes religieux **ostentatoires** (Foulard, croix, Kippa,...). Dans les établissements scolaires publics, les signes religieux ostentatoires sont interdits depuis 2004. Cette règle est régulièrement renforcée, notamment avec la charte de la Laïcité de 2013.
Son objectif est de faciliter le respect et l’égalité entre les religions de chacun dans une idée de **tolérance**.
Son objectif est d’éviter un trop fort **prosélytisme** religieux afin de maintenir l’égalité devant la loi de tous les citoyens quel que soit leur religion.

Laïcité : Indépendance et neutralité de l’État par rapport aux religions.

Tolérance : Attitude qui consiste à respecter les différences d’autrui

Ostentatoire : Désigne un signe religieux trop voyant

Prosélytisme : Action faite dans le but d’imposer ses idées ou sa religion.

Athée : Désigne une personne qui ne croit pas en l’existence d’un Dieu

Agnostique : Désigne une position de doute vis-à-vis de l’existence d’un Dieu. On ne dispose pas d’assez de preuves pour affirmer qu’un Dieu existe mais pas assez de preuves pour affirmer qu’il n’existe pas.

Fiche d’objectifs pour réviser

Je dois être capable de connaître la signification des mots-clés suivants : Liberté, Liberticide, Liberté individuelle, Liberté collective, Droit, Droit inaliénable, Laïcité, Ostentatoire, Diffamation, Calomnie, Athéisme, Agnosticisme.

Je dois être capable :

- D’expliquer ce qu’est la liberté et qu’il est nécessaire qu’elle soit limitée par les lois (en s’appuyant sur un exemple)

- De connaître et de dater les principaux textes fondamentaux protégeant les libertés : Déclaration des droits de l’homme et du citoyen (1789), Déclaration universelle des droits de l’homme (1948), Préambule de la Constitution de la IV^e République (1946), Convention internationale des droits de l’enfant (1989).
- De dater et d’expliquer l’abolition de l’esclavage en France (1848).
- De dater l’instauration de la laïcité en France (1905).
- D’expliquer que la conquête des libertés en France fut un combat ancien et que ce combat est encore d’actualité.
- De distinguer des libertés individuelles des libertés collectives.
- D’expliquer que la laïcité protège notre liberté.
- De participer à un débat argumenté en respectant les règles de la prise de parole et en écoutant les arguments donnés.